

Formation JZ Académie



BULLETIN D'INSCRIPTION

Pharmacopée Traditionnelle Chinoise Module 2 – Le Printemps

DATES : 4 & 5 Mai 2019
HORAIRES : Samedi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00. Dimanche 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
LIEU : JZ ACADEMIE - 100 Rue Léon Foucault - 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
TARIF : 250 €

À remplir en majuscules S.V.P.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____

E-mail @ : _____

Validation de l'inscription :

Pour valider mon inscription, je joins à mon bulletin d'inscription, un chèque de 250 euros correspondant au montant de la formation.

Le chèque est à établir à l'ordre de JZ ACADEMIE.

La formation est due dans son intégralité que je sois présent(e) ou non à toutes les journées. Aucun remboursement ne sera effectué.

JZ ACADEMIE se réserve le droit d'annuler la formation en cas de nombre insuffisant de participants.

Fait à _____

Le _____

Signature du participant :

N'hésitez pas à contacter **Morgane**, par courriel ou téléphone concernant votre inscription.

Merci d'envoyer les 2 pages et votre paiement à :

JZ ACADEMIE – 100 Rue Léon Foucault – 67400 Illkirch Graffenstaden

03 88 43 10 00 / contact@jzacademie-mtc.fr

Formation JZ Académie



CONTRAT DE FORMATION

Article I Conditions d'admission :

Afin de suivre au mieux l'action de formation choisie et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le participant est informé qu'il est conseillé de posséder, avant l'entrée en formation, un niveau baccalauréat. Cette formation vise le Public suivant : tous les professionnels de santé (praticien en MTC, étudiant MTC, infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes, thérapeutes, naturopathes, ostéopathes, masseur, magnétiseur, etc....).

Article II Obligation du participant :

Le participant s'engage à respecter le règlement de la formation (horaires, ponctualité, présentation, attitude convenable).

Dans le cadre de leur activité professionnelle présente ou future exercée sur la base des enseignements reçus par JZ ACADEMIE lors de la formation, les participants seront seuls responsables du respect des règles, usages et réglementations de toutes sortes en la matière, de sorte que la responsabilité de JZ ACADEMIE respectivement de JZ PRODUITS NATURELS ne puisse être recherchée de quelque manière que ce soit. Il leur appartient de vérifier toutes réglementations en vigueur avant d'utiliser les techniques apprises lors de la formation.

Article III Propriétés de la formation :

Un certificat sera remis au participant à l'issue de la formation complète.

Les cours appartenant à JZ ACADEMIE, leur reproduction est formellement interdite.

Les enregistrements audios, la prise de photos ou films par vidéo, caméra ou tout autre moyen est formellement interdite. Les téléphones devront être en mode silencieux pendant les cours.

Article IV Inscription :

Pour s'inscrire à la formation, le participant doit retourner le bulletin d'inscription dûment complété, accompagné de son règlement, sans lequel la demande d'inscription ne peut être prise en compte.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. JZ ACADEMIE se réserve le droit de les refuser lorsque les effectifs sont complets ou de les reporter pour des raisons d'organisation.

Article V Coût :

Le montant de la formation est fixé à 250€. Cette participation ne couvre pas les frais de transport, d'hébergement et de repas, qui restent à la charge du participant.

Article VI Délai de rétractation ou annulation :

A compter de la date de signature du présent contrat (ou cachet de la poste faisant foi), le participant dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par courriel.

Dans ce cas, le participant se verra rembourser l'intégralité de la somme versée. Au-delà des 10 jours, aucune somme ne pourra être réclamée.

En cas de non-présentation de l'élève, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Annulation du fait de l'organisme de formation : remboursement intégral des cours déjà payés n'ayant pas été dispensés. JZ ACADEMIE décline toute responsabilité en cas d'annulation de la formation due à un nombre insuffisant d'inscrits. Dans ce cas, JZ ACADEMIE n'aura aucune obligation à verser une quelconque indemnité (billet SNCF, réservation hôtel ou autre).

Je certifie, sur l'honneur, avoir lu et accepté les différentes clauses du contrat ci-dessus.

Fait à _____

Le _____

Signature :